Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_18-DE

COMMUNE DE CRAC'H

Mairie Place René Le Mené 56950 CRAC'H (tél.02.97.55.03.17)

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL DU 8 JUIN 2026

L'an deux mil vingt-six, le lundi 8 juin à 19 heures et 30 minutes, le Conseil Municipal de la Commune de CRAC'H, dûment convoqué par voie dématérialisée le 2 juin 2026, s'est réuni à la Mairie, sous la présidence de Monsieur Ronan LE DÉLÉZIR.

Etaient présents (19) : Mesdames et Messieurs, Ronan LE DÉLÉZIR, Patricia LE VIGOUROUX, Augustin GASCHIGNARD, Jeanne DREANO, Pascal DEPOORTERE, Yoann GREZEL, Hubert d'ABOVILLE, Marie-Pierre LOIZIC, Jean-François FERTIN, Alain SANTERRE, Laurent LE BAGOUSSE, Magali LANGLAIS-ARS, Marianne LE BARON, Nadine SEGALEN, Sébastien LE BOULER, Ismaël HERVE, Philippe BEZIEAU, Laurence EDELIN, Agnès DUPERRIN.

Absentes donnant pouvoir (4) : Caroline COUGOULIC avait donné pouvoir à Patricia LE VIGOUROUX, Sandra LE BIHAN avait donné pouvoir à Jeanne DREANO, Anaïs HENRIO avait donné pouvoir à Yoann GREZEL, Clémence JICQUELLO avait donné pouvoir à Pascal DEPOORTERE.

Secrétaire de séance : Pascal DEPOORTERE

Conseillers en exercice : 23	Présents : 19	Votants : 23

Le quorum étant atteint, l'assemblée peut délibérer valablement.

2026-5-18 Informations diverses
Rapporteur Ronan LE DÉLÉZIR

- Monsieur le Maire rend hommage à Gildas BRAZO, membre du groupe des historiens de la commune de Crac'h, décédé ce week-end ;

- Monsieur le Maire informe de son élection le lundi 01/06, en qualité de Président du Parc Naturel Régional du Golfe du Morbihan ;

- Monsieur le Maire informe le conseil municipal qu'il a appris en fin d'après-midi par un appel téléphonique que les auteurs du vol de l'agence postale seront jugés lors d'une audience devant le Tribunal judiciaire de Saint-

Envoyé en préfecture le 10/06/2026
Reçu en préfecture le 10/06/2026
Publié le
ID : 056-215600461-20260608-2026_5_18-DE

Brieuc ce vendredi 12 juin. Considérant l'intérêt de la commune d'agir en justice, il demande au conseil municipal de l'autoriser à se constituer partie civile afin d'obtenir réparation de son préjudice.
Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité :

- Autorise Monsieur le Maire à se constituer partie civile dans le cadre de cette procédure ;
- Autorise Monsieur le Maire à solliciter la réparation intégrale du préjudice subi par la commune ;
- Autorise Monsieur le Maire à engager toutes les mesures nécessaires à l'exécution du jugement.

23 pour, 0 abstention, 0 contre

- Jeanne DREANO présente un rapide bilan de la fête du sport qui s'est déroulée samedi 6 juin.

C'est une réussite à tous points de vue, le public intergénérationnel est venu nombreux de Crac'h mais aussi des communes environnantes et même de Vannes. La météo a été favorable, les associations (25) sont très impliquées, la date convient bien. Merci aux associations, aux services techniques, bénévoles, élus et partenaires.

- Le registre des personnes vulnérables est en cours de mise à jour. Le plan communal de sauvegarde est en cours de rédaction. La procédure canicule reste à affiner.

Pour Extrait Conforme

Le Maire,

MAIRIE DE CRAC'H
MORBIHAN

Ronan LE DÉLÉZIR

Le secrétaire de séance,

Pascal DEPOORTERE